

DURÉE DU MANDAT

CE MANDAT VOUS EST CONSENTE POUR UNE DURÉE DE UN AN À COMPTER DE CE JOUR. LE PRÉSENT MANDAT EST IRRÉVOCABLE POUR UNE PÉRIODE DE 3 MOIS, À COMPTER DE SA SIGNATURE.

AUTRE (trois mois maximum) :

PASSÉ CE DÉLAI, IL POURRA ÊTRE DÉNONCÉ À TOUT MOMENT, AVEC PRÉAVIS DE 8 JOURS, PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION.

